

Charte COVID-19

Je m'engage à respecter, ou à faire respecter par mon enfant, l'ensemble des protocoles et règlements en vigueur quelles que soient leurs évolutions durant la saison. Ces protocoles seront affichés dans la salle, les principales règles à respecter étant rappelées ci-dessous.

Tout manquement répété ou volontaire à ces protocoles entraînera une exclusion pour le reste de la saison, sans possibilité de remboursement.

J'ai conscience que la situation sanitaire peut amener les autorités ou le club à mettre fin prématurément à la saison d'escalade et que, dans ce cas, l'association ne pourra pas procéder au remboursement des sommes perçues.

Principales règles

- L'accès à la salle sera refusé à toute personne présentant des symptômes, même mineurs.
- **Le port du masque est obligatoire partout, sauf pour grimper**, il est en particulier obligatoire pour assurer. Lors de l'escalade, les masques ne devront pas être posés au sol.
- Une distanciation d'un mètre est à respecter en toute circonstance. Une distance de deux mètres (une voie sur deux) est à respecter entre les grimpeurs.
- L'émargement (nom, prénom, téléphone) est obligatoire pour toute personne qui pénètre dans la salle.
- Le lavage des mains au gel hydroalcoolique est obligatoire avant chaque tentative.
- L'usage de la magnésie liquide est obligatoire.
- Le prêt du matériel entre pratiquants est interdit.

Fait à Masevaux le / /2020

Nom et Prénom : _____

Responsable légal de : _____

Signature :